

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-HUIT NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 22 novembre 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN,

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Thibault CARFANTAN, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Julie GAUDIN (*suppléante d'Anne-Gaud MILLORIT, absente*), Thierry GAUVRIT, Alain GOUZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Alain GENCE donne pouvoir à Guy CORBEL,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Fabienne TASSEL donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDE, Nathalie BOUZID, Jean-François CORDON, David L'HOMME, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Joël LUCIENNE

Délibération n°2023-196

Membres en exercice : 69 Présents : 55 Absents : 14 Pouvoirs : 7

FINANCES TARIFS 2024

Pour 2024, il est proposé de revaloriser les tarifs de + 4 %, afin de correspondre à l'inflation estimée en 2023. Cette revalorisation s'applique à tous les tarifs suivants :

- Les locations de matériel et prestations centre technique
- Les prestations agents
- Les locations de salles
- Les prestations de la ludothèque

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les tarifs ci-après, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en recouvrement les sommes correspondant à ces tarifs,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEU

8 DEC. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

8 DEC. 2023

8 DEC. 2023

Pour le Président
Par délégation
Lydie MCHIEL
Directrice
Administration Générale

A blue ink signature is written over a circular official stamp that reads "Administration Générale".

TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2024

I. Matériel et prestations du centre technique

NATURE DES TARIFS	TARIFS 2024
Tarifs horaire matériel (non compris le chauffeur)	
Tractopelle	55,69 €
Camion	66,55 €
Balayeuse (y compris retraitement des déchets)	101,20 €
Nacelle	50,60 €
Détagueuse (hydro gommeuse)	31,82 €
Mini pelle	50,60 €
Chariot élévateur de chantier	50,60 €
Tarifs matériels et prestations diverse	
BUSAGE	
Fourniture et pose de buses diam. 300 mm - le ml	165,00 €
BRANCHEMENT au réseau d'eaux pluviales	
Forfait pour branchement standard eaux pluviales type « habitation » / forfait pour 1 regard 40 cm x 40 cm / canalisation diam 200 mm maximum. Un branchement standard correspond au raccordement au réseau au droit de la propriété dont l'emplacement est défini par la collectivité	1 444,16 €
Branchement eaux pluviales autres que situation standard type « habitation »	Facturation sur devis x coefficient de prestation
PRESTATIONS DIVERSES	
Coefficient de fourniture	1,15 €
Coefficient de prestation	1,10 €
Interventions réalisées par entreprise sur demande et à destination de tiers sur le domaine public	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Fourniture et pose de réglette de jalonnement – l'unité	140,56 €

II. Prestations agents

L'heure de main d'oeuvre	TARIFS
Prestations des agents d'entretien (facturation des heures de ménage)	26,79 €
Prestations des agents des services techniques (dont refacturation et valorisation des travaux faits en régie par le Centre Technique)	41,92 €
Prestations des agents – majoration pour intervenant de nuit (18h/ 7h) et jours fériés	26,00 €
Animateur	30,36 €

Nota : l'heure de main d'œuvre est net de TVA; il convient de rajouter la TVA pour les budgets assujettis à la TVA.

III. Location de salles

SALLES ESPACE LAMBALLE TERRE & MER		Journée (8h30/17h30)		Demi journée ou soir après 17h30	
Salles-Lamballe	Places	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
salle des Conseils	100	368 €	472 €	245 €	314 €
salle AUBERE	30	86 €	110 €	49 €	64 €
salle BAI	10	61 €	79 €	37 €	46 €
mezzanine ALEZAN		37 €	46 €	37 €	46 €
préparation café (sans service)		62 €	79 €	61 €	79 €

AUTRES SITES		Journée (8h30/17h30)		Demi journée ou soir après 17h30	
Salles	Places	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
Manoir du Lou-Dolo					
salle Claude LOMINE	55	202 €	260 €	135 €	173 €
Moncontour					
salle de réunion	15	55 €	71 €	37 €	47 €
Saint-Alban					
grande salle	100	368 €	472 €	245 €	314 €

- Gratuité pour les structures, dont Lamballe Terre & Mer est membre.

IV. Tarifs prestations ludothèque

PARTICULIERS	
Abonnement annuel de date à date résidents de LAMBALLE TERRE & MER	
Par famille	23 €
Par famille bénéficiaire des minima sociaux	Gratuit sur justificatif (Attestation RSA...)
Assistants maternels et intervenants à domicile	21 €
Abonnement découverte sur 3 mois - Valable 1 fois	
Par famille	5 €
Pénalités	
Pièces manquantes	1,50 € par pièce
Emprunt de grands jeux (réservé aux abonnés)	
Caution	200 €

COLLECTIVITES ou ASSOCIATIONS : Tarifs annuels à partir du 01-01-2023	
Abonnement annuel de date à date collectivités ou associations de Lamballe Terre & Mer	
Adhésion collectivités, associations	28 €
Forfait emprunt par service emprunteur (ex : garderie périscolaire, bibliothèque, école...)	5 €
Formule prêt ponctuel pour animation spécifique	
<i>Par structure emprunteuse</i>	9 €
Pénalités	
<i>Pièces manquantes</i>	1,50 € par pièce
Emprunt de grands jeux (réservé aux abonnés)	
<i>Caution</i>	200 euros
ADHESIONS HORS TERRITOIRE : Tarifs annuels à partir du 01-01-2023	
Abonnement annuel de date à date usager HORS Lamballe Terre & Mer	
Par famille	32 €